

Pour vos dons : CCP 10-10936-3



Renseignements :  
Caritas Vaud  
Rue César-Roux 8  
1005 Lausanne  
021 320 34 61  
e-mail : [info@caritas-vaud.ch](mailto:info@caritas-vaud.ch)  
[www.caritas-vaud.ch](http://www.caritas-vaud.ch)

Nous sommes solidaires

**STRATÉGIE 2015**  
« Etre un acteur cantonal de premier plan  
dans la prévention et la lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion »

Photo de couverture : J.-B. Sieber - ARC

## Mission, valeurs et principes d'action

**La Charte de Caritas Vaud traduit les fondements de notre association. Nous la développons aujourd'hui dans une mission renouvelée, base de notre Stratégie 2015 :**

Caritas Vaud œuvre à défendre la dignité des personnes, et avec elles, à promouvoir leur autonomie et agir pour une société solidaire.

Caritas Vaud développe des actions de prévention contre les risques de pauvreté et d'exclusion. Elle s'engage aux côtés des personnes les plus exposées, tout au long de leur parcours de vie. Elle soutient leurs efforts pour recouvrer une autonomie et encourage la solidarité à leur égard.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie 2015, nous nous engageons à vivre les valeurs institutionnelles suivantes :

Le respect de la dignité intrinsèque de la personne humaine.

L'accueil, sans distinction de sexe, d'origine, d'appartenance religieuse ou politique.

La valorisation de la personne comme acteur de son propre développement.

La reconnaissance du travail et de l'engagement de chacune et chacun.

La transparence, l'équité et la justice dans la relation à l'autre.

**Cette mission et ces valeurs, nous les traduisons dans une action professionnelle. Dans le but de promouvoir la confiance de nos interlocuteurs, nous veillons à agir conformément aux principes d'action suivants :**

- Avec nos bénéficiaires, nous orientons nos prestations de sorte à améliorer durablement leurs conditions de vie en les impliquant autant que possible.
- Avec notre personnel salarié et bénévole, nous travaillons avec professionnalisme, nous évaluons l'impact de nos interventions, nous apportons les améliorations nécessaires et développons en conséquence les compétences internes ; nous communiquons sur les résultats atteints.
- Sur le plan de l'organisation, nous disposons de structures décisionnelles claires, entretenons une culture d'entreprise marquée par une attitude d'estime et de respect mutuels. Nous intégrons les collaborateurs salariés et bénévoles aux processus de décision et instaurons le partenariat social.
- Avec nos mandants, nous définissons clairement les attentes réciproques et respectons les cadres d'intervention. Nous utilisons nos ressources de manière efficiente. Nous affinons les outils de gestion permettant le calcul des coûts de nos prestations. Nous maintenons rigueur et transparence dans l'utilisation des fonds publics, privés ainsi que des dons.
- Avec nos parties prenantes, nous nous comportons comme une organisation engagée, loyale, fiable et clairement positionnée. Nous entretenons une vraie disponibilité institutionnelle pour le travail en réseau et établissons une relation partenariale avec les organisations avec lesquelles nous collaborons.

## Stratégie 2015

**«Etre un acteur cantonal de premier plan dans la prévention et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion»**

Axe Clients :

1. Promouvoir le « capital ressources » des personnes exposées et prévenir les risques de pauvreté, en particulier durant les phases critiques du parcours de vie.
2. Contribuer à répondre aux besoins des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.
3. Sensibiliser le corps social, politique et économique aux situations de pauvreté et d'exclusion ; promouvoir des actions de solidarité et l'engagement bénévole.

Axe Finances :

4. Améliorer le rendement de nos produits.
5. Acquérir et assurer le financement de mandats conformes à notre mission et à notre stratégie et les mettre en œuvre à la satisfaction des parties prenantes.
6. Acquérir des fonds afin de faire face aux risques de gestion et de permettre l'innovation.

Axe Processus internes :

7. Développer une politique et une gestion dynamiques des ressources humaines (salariés et bénévoles).
8. Développer notre efficacité organisationnelle et entretenir un système qualité actif et vivant.
9. Renforcer la communication institutionnelle.

Axe Apprentissage et développement :

10. Capitaliser nos savoirs, savoir-faire et expériences et intégrer la pratique de l'évaluation dans la conception et la réalisation des prestations.
11. Développer les compétences du personnel salarié et bénévole.
12. Alimenter les conditions d'une culture d'entreprise positive.